

[N°31]  
Décembre  
2012

# FLEURY' **mag**

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE FLEURY-MÉROGIS



DOSSIER : P.13

## Un Noël convivial et solidaire



**P. 6** **REPORTAGE**  
Défilé  
de mode

**P. 7** **SOCIAL**  
Un quotient  
pour tous

**P. 10** **ÉCOLOGIE**  
Phyt'Eaux  
Cités 2



Fleury'mag, journal d'information de la Ville de Fleury-Mérogis, est imprimé à 2 600 exemplaires sur papier 100 % recyclé.



## Magazine ..... p.4

- En images ..... p.4-5
- Un défilé pas comme les autres ..... p.6
- Avec le quotient familial, tout le monde y gagne ! ..... p.7

### Demain ma ville

- Les nouvelles façades des Aunettes ..... p.8
- Projet urbain : rue de l'Écoute-s'il-Pleut ..... p.9

### Vivre ensemble

- Fleury adhère à Phyt'Eaux Cités 2 ..... p.10
- La boucherie Atlas Viande ..... p.11
- Un après-midi avec... le centre de loisirs ..... p.12

## Dossier ..... p.13

### Un Noël convivial et solidaire

- Motion de soutien - Aides de Noël ..... p.14
- Noël solidaire ..... p.15
- Goûter de Noël aux Aunettes ..... p.16

## Rendez-vous ..... p.17

- Soirée Roller de la peur ..... p.17
- Séjours ski et montagne ..... p.18
- Football : un club qui rayonne ..... p.19
- Agenda ..... p.20

## Fleury pratique ..... p.21



**David DERROUET**

Maire de Fleury-Mérogis,  
vice-président  
de la communauté  
d'agglomération du Val d'Orge,  
député suppléant.

Madame, Monsieur,

Ce mois de décembre sera marqué par de nombreux événements préparant les fêtes de fin d'année : spectacles de la petite enfance, spectacles organisés par les associations, repas des anciens, remise de colis aux aînés, marché de Noël et soirée roller...

Il y aura des activités pour tous les âges et tous les goûts.

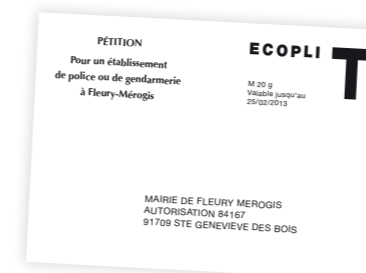
À côté de ces nombreuses manifestations et comme vous avez pu le constater, de nombreux chantiers se poursuivent tels que la réhabilitation des Aunettes, la fin de l'aménagement du parc de la Greffière, la poursuite des Joncs-Marins...

Par ailleurs, la municipalité poursuivra son combat à vos côtés pour obtenir des effectifs conséquents de gendarmerie ou de police pour assurer notre sécurité.

Elle restera mobilisée pour que davantage de moyens financiers soient consacrés à l'amélioration des transports en commun sur le territoire de l'agglomération du Val d'Orge et de notre ville.

Ne me résignant à rien, je pense que tout est possible dès lors que nous sommes mobilisés ensemble.

À vous, à vos enfants, à vos familles, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



**Directeur de la publication :** David Derrouet • **Directeur de la communication :** Alexandre Séguès • **Rédaction :** Claire Robert, Alexandre Séguès • **Mise en pages :** Sophie Rouxel • **Conception graphique :** Studio Plus SA - www.studioplussa.com • **Impression :** imprimerie Grenier • **Distribution :** Aidara Distribution • **Photos :** Djamila Calin - Ville de Fleury-Mérogis - DR  
Page 8 (en haut) : Cabanes & Chazottes Architectes - Page 19 (en haut) : Olivier Pascal - Page 24 : Atelier Idées Fraîches.



1



2



1



2



3



4



3



4



5



6



5



6

**1 PÉTANQU'ŒUR** • Le 27 octobre, plus de 56 équipes ont participé à un concours de pétanque organisé par les clubs de Fleury et Bondoufle, au profit de l'association ELA.

**2 BRAVO!** • La municipalité mettait à l'honneur les jeunes diplômés de Fleury, le 23 novembre.

**3 CHANSON** • À la médiathèque, le 10 novembre, David Sire a soufflé ses petites bulles de poésie pour petits et grands.

**4 DU SON** • Le 23 novembre, le foyer de la salle Malraux vibrait de rythmes dance-hall et ragga, en partenariat avec l'association La Mif.

**5 ÉDUCATION** • Le 20 novembre, lancement du club Coup de pouce, dispositif d'accompagnement scolaire développé par la Ville et la Réussite éducative.

**6 SOUVENIR** • Pour ne pas oublier, le 11 novembre, hommage était rendu aux victimes de la Première Guerre mondiale.

**SEMAINE DES DROITS DE L'ENFANT** • Du 16 au 23 novembre dernier, les enfants étaient à l'honneur à Fleury. Le vendredi, un débat était organisé autour des questions de droit, de justice et de citoyenneté, en présence des jeunes du Théâtre de la résilience, de la Réussite éducative et du juge Gérard Élinas **1**. Le lendemain matin, les enfants avaient rendez-vous à "La Plage aux chansons" avec Stéphanie Ballet et Pierre-Jean Zantman pour un spectacle en forme de rêverie visuelle et sonore **3 4**. L'après-midi, l'Association des parents solidaires lançait le premier Café-poussettes : rencontres des parents, jeux et maquillage pour les enfants, thé, café, crêpes, gaufres... **5** Le samedi soir, environ 60 personnes ont assisté, médusées et souvent émues, au très beau spectacle de la compagnie La Balle rouge sur le thème universel de l'enfant roi **2**. Le mercredi suivant, au centre de loisirs, enfants et parents ont été sensibilisés au texte de la Convention internationale des droits de l'enfant. Enfin, la semaine s'est achevée par la remise des malles à jouets aux associations de solidarité et un mini-concert pour les enfants **6**.

## FÊTES DE FIN D'ANNÉE

**Horaires d'accueil**

**Mairie.** Les lundis 24 et 31 décembre, l'accueil de la mairie fermera ses portes à 15h30.

La permanence du service des élections restera ouverte jusqu'à 17h30.

**Centre de loisirs.**

Il fermera à 17h les 24 et 31 décembre.

**PIJ.** Le Point information jeunesse sera fermé du lundi 24 décembre 2012 au vendredi 4 janvier 2013.

**Fermetures****Crèche collective**

du 24 au 28 décembre ;

**Halte-garderie**

du 27 au 31 décembre ;

**Crèche familiale**

le 31 décembre.

## CITY'BUS

**Prochains passages**

En janvier, le City'Bus est de retour :

• **Mardi 8 janvier** de 16h à 19h aux Aunettes (place de la Statue)

• **Judi 10 janvier** de 16h à 19h aux Résidences (près du cabinet médical)

• **Samedi 12 janvier** de 10h à 13h aux Résidences (près du cabinet médical).

Le City'Bus passe dans votre quartier pour répondre à toutes vos questions dans les domaines de la santé, de l'emploi, du logement ou encore de la sécurité.

**Rens. : 01 69 25 38 63.**

## AUTRE REGARD

**Un défilé pas comme les autres**

14h30, le 9 novembre.

Vinq-cinq femmes foulent

le podium. À la Maison d'arrêt des femmes de Fleury.

Un moment émouvant, pour changer d'horizons.

Dans la grisaille du plus grand établissement pénitentiaire d'Europe, le début du mois de novembre fut un rayon de soleil pour les détenues. L'établissement, le service pénitentiaire d'insertion et d'approbation et la styliste Sakina M'sa ont organisé, pour la deuxième année consécutive, la semaine de la Mode. Histoire de découvrir une large palette de métiers: coiffure, maquillage, customisation, rencontre avec Mc Solaar, préparation d'un défilé de mode. L'objectif: susciter des envies, reconquérir l'estime de soi, préparer l'après et surtout, se changer les idées.

Le moment fort de cette initiative fut le défilé. Sur une musique techno-pop presque décadente jouée en

direct, les apprenties mannequins ont marché sur le "catwalk", en rythme et en talons, habillées de robes, bustiers et autres tenues de prêt-à-porter glamour et décalées. Le public? Quatre-vingts co-détenues, enthousiastes, et des partenaires institutionnels.

**Une leçon d'espoir**

Pour ces femmes, cet événement fut un "challenge". L'occasion aussi de "se mettre en spectacle, de se faire belle" car "on ne se met pas tous les jours en valeur en prison". Une autre participante a eu l'impression "d'être dehors" et ne s'attendait pas du tout à une telle ferveur du public. Signalons que le service culturel de la Ville a tout de suite répondu présent lorsque la styliste a demandé de l'aide pour concevoir le podium, installer son et lumières. Le mot de la fin à Sakina M'sa, qui conjugue notoriété (elle habille Éva Mendès, Ludivine Sagnier...) et démarche d'insertion professionnelle: "J'ai rencontré des femmes, pas des détenues. C'est une leçon de mode et d'espoir qu'elles ont partagée sur le podium, elles m'ont bluffée!" C'est promis, le Fleury'mag continuera à rendre compte des initiatives propres à nous faire voir la Maison d'arrêt autrement. ■



## SOCIAL

**Avec le quotient familial, tout le monde y gagne !**

Assurer l'égalité d'accès aux services publics. Cet objectif de solidarité est essentiel pour la municipalité. Pour y parvenir, la Ville dispose d'un outil très important : le quotient familial.

Tous les Floriacumois ont droit au quotient familial. Il est calculé en fonction des ressources, des prestations familiales perçues et de la composition familiale. Il permet de payer les activités et services municipaux au plus près de sa situation personnelle, sans que l'argent soit un frein. À Fleury, le quotient familial est appliqué pour la restauration scolaire, les accueils avant et après l'école, le centre de loisirs, la classe de découverte et les séjours de vacances (voir article page 18). Quel que soit son revenu et le nombre d'enfants, aucune famille ne paie le prix réel. Ainsi, pour un repas à la cantine, il est demandé entre 0,71 et 4 euros. Alors qu'en prenant en compte le coût des produits alimentaires, les frais de personnel, de

matériel, d'électricité et de chauffage, un repas revient à près de 12 euros ! S'il a été créé par l'État au lendemain de la Seconde Guerre mondiale (pour encourager la natalité), le quotient familial n'est pas obligatoire pour autant. C'est donc un choix politique fort, pour soutenir l'équité sociale et ouvrir au plus grand nombre de familles l'accès aux services municipaux. Message à destination des adultes : le quotient familial s'adresse aussi à vous. Pour les activités culturelles, par exemple. Le "QF" appartient à tous, profitez-en ! ■

**Pour faire calculer votre QF**

La campagne pour le calcul du quotient familial pour l'année 2013 se tiendra du 8 janvier au 2 février.

Adressez les documents suivants en mairie, au service Régie, ou présentez-vous le lundi après-midi, le mardi, jeudi, vendredi ou samedi matin. Pièces à fournir suivant la situation : livret de famille, jugement de divorce, bulletin de salaire de décembre 2012, relevé des Assedic, relevé des indemnités journalières, avis d'imposition 2012, montant des allocations familiales versées par la CAF, certificat de scolarité ou carte de lycéen ou d'étudiant, quittance de loyer.

## OFFRE D'EMPLOI

**Le CCAS recrute**

Le CCAS recrute, dans le cadre de son dispositif de Réussite éducative, un agent d'accueil et de secrétariat pour le remplacement (temps complet) d'un congé maternité jusqu'au 19 avril 2013.

**Statut :** adjoint administratif de 2<sup>e</sup> classe non titulaire.

**Missions :** accueil des familles, gestion courrier, contrats, congés et vacations, bons de commande et factures, rédaction de compte-rendu.

**Profil :** rigueur, écoute et grande discrétion, maîtrise outils informatiques et techniques de secrétariat, expérience dans le domaine social appréciable.

Envoyez CV et lettre de motivation à M. le Maire, 12 rue Roger-Clavier, 91700 Fleury-Mérogis.

## LISTES ÉLECTORALES

**Inscrivez-vous !**

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2012 (permanence jusqu'à 17h30) pour vous inscrire sur les listes électorales. Présentez-vous au service Élections en mairie avec un justificatif de nationalité, d'identité et de domicile (quittance de moins de trois mois). Rens. : 01 69 46 72 49.



## Les nouvelles façades des Aunettes

La rénovation des 398 logements des Aunettes a débuté. Début 2013, ce sera au tour des façades des onze immeubles. Le changement promet de donner une image à la résidence et un confort amélioré.

Entretien avec Olivier Cabanes, architecte concepteur du projet de réhabilitation des Aunettes et en charge de son suivi. Son agence, Cabanes & Chazottes Architectes, fondée en 2005, s'inscrit dans une démarche de développement durable.

### Les travaux de rénovation des façades des immeubles vont débiter. Quels sont les objectifs de ce chantier ?

Ce projet coexiste avec le grand projet des Joncs-Marins. La résidence va devenir un quartier dans un nouvel ensemble urbain. Nous avons beaucoup travaillé sur les façades pour réussir cette mutation. Nous leur avons donné un visage plus résidentiel. Par ailleurs, l'apport d'isolants extérieurs va réduire significativement la consommation énergétique. Le revêtement des façades sera constitué d'un socle en

pierre (du sol jusqu'au 1<sup>er</sup> étage), puis d'un isolant habillé d'enduit blanc ou gris aux propriétés hydrofuges qui ne retient pas l'eau et ne capte pas la pollution de l'air. Pour donner du relief aux façades, des panneaux d'aspect bois serviront aux habitants à occulter la lumière, en lieu et place de certains volets roulants.

### Les immeubles à sept niveaux auront-ils un traitement différent ?

Oui, ces bâtiments aux proportions assez cubiques, bénéficieront au dernier étage d'un enduit gris chaud, couronné par une structure

métallique fine. Cela donnera de meilleures proportions à ces immeubles et créera une diversité architecturale dans la résidence.

### Les parties communes seront également transformées. Que cela changera-t-il au quotidien pour les résidents ?

Les halls seront plus clairs et plus accessibles avec des ascenseurs neufs. Un autre changement concernera la réorganisation des rez-de-chaussée avec la réalisation de nouveaux locaux communs résidentiels et des locaux vélos à proximité de chaque hall. L'objectif est de rendre ces espaces communs plus faciles et agréables à vivre.

À noter : dès le 16 décembre, le bailleur OSICA ouvre le Pavillon des projets. Situé au rez-de-chaussée du 8 rue CNR, il donnera tous les renseignements sur les matériaux utilisés, sur les éléments remplacés dans les logements (portes, robinetterie, baignoire...) et sur le planning du chantier. Cet espace sera aussi dédié au repos. Les habitants pourront s'y rendre pendant les horaires de chantier. ■

## TRÈS URGENT : ouvrez la porte !

La société Bateg coordonne les travaux dans les appartements des Aunettes. Afin de déterminer les éléments à changer et pour la mise en conformité des circuits électriques, leurs techniciens doivent visiter chaque logement. Plus de 100 appartements n'ont pu encore être vus, car des locataires ne permettent pas de visiter leur logement. Cela bloque le chantier, notamment sur les colonnes d'eau chaude sanitaire et d'eau froide. Il est dans l'intérêt de tous de permettre un état des lieux complet. Pour les locataires concernés, il est nécessaire de prendre contact avec la Bateg au 01 60 16 59 41. À noter : pour des raisons de sécurité, pendant les travaux sur les façades, il est conseillé aux locataires de fermer volets et fenêtres pendant leur absence.



### PROJET URBAIN

## Rue de l'Écoute-s'il-Pleut

Que se passe-t-il derrière les palissades de la rue de l'Écoute-s'il-Pleut ? Depuis quelques semaines, des travaux de sécurisation et de viabilisation préparent le lancement de nouvelles constructions. Explications.

Rue de l'Écoute-s'il-Pleut, tout indique le démarrage des travaux : clôtures, permis de construire, premiers terrassements. Les anciens boxes situés en bordure de rue ont été démolis et reconstruits en face. En effet, le terrain doit accueillir prochainement 82 logements (en accession à la propriété), 38 appartements (en locatif) et un espace d'intérêt collectif.

### Vers un espace multi-accueil

C'est pour répondre notamment aux besoins spécifiques du personnel de la maison d'arrêt que la Ville a souhaité créer rue de l'Écoute-s'il-Pleut, à côté de nouveaux logements,

accessibles et diversifiés, un espace d'accueil réservé à la petite enfance (20 berceaux). L'objectif du multi-accueil est de proposer aux parents des solutions de garde plus souples et mieux adaptées à leurs besoins.

### Un projet de longue haleine

Initialement propriété du ministère de la justice, le terrain de la Rue de l'Écoute-s'il-Pleut est acheté par la Ville puis revendu en 2011 au promoteur et constructeur Sogeprom. L'ensemble du projet (logements et multi-accueil) devrait être opérationnel dès la rentrée 2014. ■



### TOUR D'HORIZON

#### Chantiers

##### Travaux achevés :

- Des places de parking supplémentaires dans la rue Roger-Clavier ;
- Des aménagements de voirie dans les rues Nelson-Mandela (ralentisseurs), de l'Essonne (stop), du Bois-des-Chaqueux (ralentisseurs).

##### Travaux en cours :



- Une rampe d'accès devant l'église et une main courante à l'entrée de la mairie pour faciliter la circulation des personnes à mobilité réduite ;
- Dans la rue des Petits-Champs (rénovation) ;
- Au parc de la Greffière (aménagement des entrées, murets et clôtures) ;
- Au pavillon Leflour.

##### Chantiers au long cours :

- La réhabilitation des Aunettes ;
- La construction du quartier des Joncs-Marins ;
- Le lancement de la réalisation des logements et du multi-accueil de la rue de l'Écoute-s'il-Pleut (article ci-contre).

### CHANTIER DES JONCS-MARINS

## Réduire les désagréments

Depuis octobre, des travaux ont été engagés sur les terrains situés derrière le Centre musical et artistique pour viabiliser la 2<sup>e</sup> tranche du futur quartier des Joncs-Marins. L'accès piétonnier vers Sainte-Geneviève-des-Bois côté ouest, actuellement fermé, sera rouvert au public dès la livraison des 19 maisons mitoyennes prévue pour l'été 2013. À cette même période, les abords de ces maisons, les espaces extérieurs et la voirie auront été aménagés et sécurisés.

Par ailleurs, une réunion d'information à destination des riverains de la Greffière a été organisée le 4 décembre. Le déroulé du chantier mitoyen des Joncs-Marins, ses conséquences et les mesures de précaution prises par la municipalité ont été présentés.





## Fleury adhère à Phyt'Eaux Cités 2

La Ville renouvelle son adhésion à Phyt'Eaux Cités pour la période 2012-2016. Ce programme, initié par le Syndicat des eaux d'Île-de-France, vise à limiter l'emploi des produits phytosanitaires (pesticides, herbicides...) dans la gestion des espaces verts. À Fleury, des sites pilotes ont bénéficié de méthodes alternatives.

"Dans l'ensemble, nous avons de bons retours concernant l'entretien des espaces verts sur la ville, explique Claude Léry, responsable de ce secteur. Des progrès notables ont été réalisés ces dernières années. Les agents de mon service ne réalisent plus aucun traitement phytosanitaire sur le territoire communal et seulement deux passages sont effectués annuellement par une société spécialisée, contre quatre en 2010." Par ailleurs,



la mise en place de prairies fleuries favorise la biodiversité et la pratique du paillis réduit considérablement le désherbage. L'élagage des arbres sur la ville permet de récupérer de précieux copeaux qui sont ensuite réutilisés pour recouvrir les plates-bandes, les tours des arbres et les massifs.

### 2012-2016 : une nouvelle étape

Avec ses trois feuilles de trèfle, obtenues en 2011, la Ville de Fleury fait figure de bonne élève. Audit,

formations, suivi annuel, mise en place de nouvelles méthodes sur les six sites pilotes... Elle a répondu présente à chaque étape du dispositif. Pour les prochaines années, il s'agit à la fois de pérenniser l'existant et d'améliorer les pratiques : désherber de façon non polluante sans perdre en efficacité, fertiliser les sols et réussir les prochaines semences des prairies fleuries, envisager des composteurs dans les jardins familiaux... Et, bien sûr, tendre vers le "zéro phyto" !

### Des résultats encourageants

Actuellement 110 collectivités (dont 37 sur le bassin de l'Orge) sont engagées dans le dispositif Phyt'Eaux Cités. Les résultats sont encourageants puisque l'emploi de produits phytosanitaires a déjà été divisé par cinq et les surfaces traitées par sept. En adhérant à ce programme, les collectivités bénéficient de prestations gratuites délivrées par un bureau

d'étude, d'un suivi annuel de leurs pratiques, de réunions techniques et de démonstrations de matériels, de formations, des attributions officielles (trèfles). En échange, les communes s'engagent à fournir tous les moyens nécessaires en personnel et matériel, à tendre vers l'objectif "zéro phyto", à agir durablement à la source des pollutions, à sensibiliser les citoyens et à communiquer sur Phyt'Eaux Cités. ■



### COMMERCE DE PROXIMITÉ

## Une nouvelle boucherie à votre service

Au centre commercial de Fleury, une nouvelle boucherie a ouvert ses portes en juillet dernier. Produits de qualité, présentation soignée, hygiène impeccable, tels sont quelques-uns de ses atouts.

Ajoutez-y le sourire et la gentillesse des gérants et vous avez toutes les raisons d'en profiter sans attendre.



Dans la boucherie Atlas Viande de Mohamed Karim et Mohammed Laachachi, tous les produits sont soigneusement étiquetés, alignés, rangés à leur place. Les rayonnages de la petite épicerie (semoule de blé, fruits et légumes secs, conserves...) sont impeccablement tenus et bien achalandés. Il y a, par exemple, tout ce qu'il faut pour faire un bon couscous, pour se ravitailler en condiments, en huiles ou encore en boissons fraîches. On peut même y acheter des thières et des tagines du Maroc ! On y trouvera bientôt des produits exotiques, antillais ou africains. Mais surtout, derrière la vitrine de boucher, un large choix de viandes halal vous attend : steacks, veau, saucisses, abats... Fraîcheur et qualité sont au rendez-vous : les associés y veillent scrupuleusement. Des prix abordables et des promotions sont également pratiqués pour satisfaire toutes les bourses.

### Ouverture au cœur de l'été

Fermée depuis plusieurs mois, la boucherie du centre commercial

de Fleury attendait un changement de propriétaires. Mohamed Karim, boucher de métier, salarié depuis dix ans dans un commerce parisien du 14<sup>e</sup> arrondissement, aspirait à se mettre à son compte. Tout comme son collègue Mohammed Laachachi qui, lui, n'était pas dans la partie mais était prêt à s'investir. Ils saisissent alors l'opportunité du local de Fleury, s'associent et reprennent le commerce. Après des travaux de rénovation et de remise aux normes, ils ouvrent leur boucherie au cœur de l'été.

### "Regagner la confiance des habitants"

"Les premiers mois n'ont pas été faciles", avoue Mohammed Laachachi. La période des vacances scolaires a généré des invendus. Et puis, bien sûr, il faut du temps pour se faire connaître et fidéliser une clientèle. "Il a fallu regagner la confiance des habitants, tout était à reconstruire", explique Mohammed Laachachi. Résidant tous les deux à Cachan, dans le Val-de-Marne, les gérants ne connaissaient ni Fleury, ni l'Essonne. Mais cet état de fait ne leur a pas fait peur et les déplacements ne leur

posent pas de problème : "Le matin, les gens vont vers Paris tandis que nous allons vers le sud en empruntant l'A6. Le soir, c'est l'inverse", se réjouit Mohammed Laachachi.

### Qualité des produits et des services

L'amabilité et la gentillesse des deux commerçants les feront vite connaître, tout comme la qualité de leurs viandes et de leurs services. Certains produits marchent déjà très bien. "Les gens apprécient particulièrement les côtelettes d'agneau, les biftecks, le rôti de veau, la dinde farcie." En dépit de la crise, "les familles continuent à acheter de la viande", nous assure Mohammed L. Et certains viennent même des villes alentour, de Brétigny-sur-Orge, Viry-Châtillon ou encore Grigny, pour s'approvisionner chez eux. ■

### CADRE DE VIE

## Fleury s'offre une fleur

Le 27 novembre, le Conseil général de l'Essonne a remis à la Ville de Fleury-Mérogis sa première Fleur dans le cadre du Concours départemental de fleurissement. Sur 56 communes qui avaient concouru cette année, seulement 4 ont été retenues dans la catégorie des villes de plus de 5000 habitants. Avec l'obtention de cette première récompense, les efforts de fleurissement engagés depuis plusieurs années par le service des espaces verts sont ainsi reconnus.



### BOUCHERIE ATLAS VIANDE

Centre commercial du 8 Mai

Ouvert 6 jours sur 7  
de 9h à 20h

Rens. : 01 69 46 44 16 ou  
09 80 94 76 17

... LE CENTRE DE LOISIRS

## Au studio Le Onze

Depuis plusieurs années, Richard et Toni, animateurs au centre de loisirs, mettent leurs talents de musiciens au service des enfants en créant avec eux des chansons. Et ils en redemandent ! À tel point que cette année, un vrai projet musique a éclo avec l'enregistrement programmé d'une vingtaine de chansons au studio Le Onze !



**13h :** au centre de loisirs, les enfants choisissent eux-mêmes leurs activités. Aujourd'hui, ils sont douze à s'être inscrits à l'atelier musique proposé par Richard et Toni. Au programme de ce mercredi après-midi : enregistrement d'une chanson. Certains ne manquent pas une seule séance. D'autres, comme Juliette, Clarisse et Eden, ne sont encore jamais entrés dans un studio d'enregistrement !

**13h15 :** "Après déjeuner, on a pour habitude de se regrouper dans la salle vidéo pour un temps calme, explique Toni. On en profite pour revoir les textes et les musiques des chansons avant de se rendre au studio." En fait de temps calme, on voit plutôt les enfants s'agiter autour de Richard, frétiller d'impatience et chanter à tue-tête dans un joyeux capharnaüm !

**13h25 :** l'heure approche. Richard fait un dernier point et rassure ceux pour qui la séance au studio est une première. "Dans ce jeu, répète-t-il, il n'y a que des gagnants ! Le principal, c'est de se faire plaisir."

**13h45 :** ça y est, c'est le départ pour Le Onze ! Quelques minutes de marche suffisent pour parvenir au studio municipal où Rachid, responsable des lieux, accueille les chanteurs en herbe, sourire bonhomme aux lèvres.

**14h05 :** tous sont maintenant assis autour d'une grande table. Sur son ordinateur, Richard lance le morceau "Hippopotame" pour une répétition générale. Cette chanson sera certainement le quatrième titre de leur CD. Car, bien sûr, ici on ne perd pas de vue l'objectif final de ces séances hebdomadaires : la sortie en juin 2013 d'un album !

**14h20 :** dans sa minuscule "cabine", Rachid vérifie les paramètres de ses logiciels et peaufine ses réglages. Il propose aux animateurs, eux-mêmes aguerris aux techniques de la MAO (musique assistée par ordinateur), d'enregistrer chaque voix individuellement pour pouvoir ensuite retravailler l'ensemble plus facilement.

**14h45 :** Dieynaba, un peu fébrile, se tient prête dans le studio. Dans quelques minutes, elle va chanter dans le micro qu'on vient de régler à sa hauteur. Casque sur les oreilles, elle attend les

consignes de Rachid. À ses côtés, Richard l'encourage à chanter le plus fort possible et à donner tout ce qu'elle peut ! Dans la cabine d'à côté, ses camarades suivent de près les événements.

**15h30 :** les enfants défilent dans le studio. Chacun ajoute son timbre de voix et sa personnalité. Pour certains, il faut surmonter la peur et le regard des autres. Un beau défi pour les timides !

**15h50 :** la séance touche à sa fin. Photos, impressions et commentaires viennent remplir le carnet de bord. Ce journal, tenu par les enfants et les animateurs, sera le témoin précieux de cette formidable aventure musicale ! ■



FÊTES DE FIN D'ANNÉE

# Un Noël convivial et solidaire

Convivialité et solidarités sont au menu des fêtes de fin d'année. La Ville de Fleury veille à ce que Noël n'oublie personne. Spectacles pour les tout-petits, goûter géant aux Aunettes, marché de Noël et soirée roller pour les familles, repas de fête pour les seniors, colis gastronomique pour les personnes isolées... Les festivités de Noël favorisent les échanges et les solidarités entre les générations et sont l'occasion de resserrer les liens de famille en partageant une longue veillée et en échangeant des cadeaux. En cette fin d'année 2012, encore marquée par la crise, un peu de légèreté et de féerie ne font pas de mal ! Avec sa cohorte d'animations et d'illuminations, son traditionnel réveillon et son sympathique "lutin" à la longue barbe, la magie de Noël continue de réjouir petits et grands. ■



## ►► UN NOËL CONVIVIAL ET SOLIDAIRE

L'entraide et la solidarité sont des valeurs traditionnellement inscrites au cœur des fêtes de Noël tandis que l'esprit de fête et de convivialité arrive à point nommé pour combattre la morosité au cœur de l'hiver.

### Aides de Noël : coup de pouce aux familles

Le retour des fêtes de fin d'année souligne parfois douloureusement la précarité ou l'isolement : familles en difficulté, personnes vivant seules. Le coût des énergies (chauffage, électricité) pèse sur les budgets des ménages. Les repas de fête et les cadeaux occasionnent des dépenses supplémentaires. C'est pourquoi les aides de fin d'année (voir encadré), financées par la Ville et le Conseil général, améliorent le quotidien des familles. De même, le versement de la prime de Noël, confirmé par

le Gouvernement fin novembre, constitue une bouffée d'air pour les personnes bénéficiaires des minima sociaux.

### Un Noël qui n'oublie personne

À la nuit tombée, tout le monde peut profiter des illuminations de Noël : il suffit de lever les yeux ! À Fleury, les rues principales, décorées par les équipes de la société ETDE, sont allumées depuis le 7 décembre. Tout au long du mois, des animations et des spectacles seront proposés aux enfants. Dans le quartier des Aunettes, un goûter de Noël géant se tiendra le **mercredi 19 décembre**, salle Wiener (voir page 16). Par ailleurs, le comité local du Secours

populaire organise, comme chaque année, un "Noël solidaire" (voir encadré ci-dessous). Rappelons que l'association apporte toute l'année une aide alimentaire et matérielle à 75 familles floriacumoises. Depuis plusieurs mois, les associations humanitaires tirent la sonnette d'alarme : l'aide européenne alimentaire est menacée, alors même que de plus en plus de personnes en ont besoin, toutes catégories d'âge confondues. En adoptant une motion (voir encadré), la municipalité de Fleury s'associe au combat de ces associations.



### Repas et colis

Souvent très attendus, le repas de fin d'année et le colis de Noël offerts par la Ville aux retraités apportent une note de gaieté à l'approche des fêtes de fin d'année. Cette année, le traditionnel repas des anciens aura lieu à l'école Paul-Langevin le **mercredi 12 décembre** à partir de 12h. Retraités de la ville et résidents de la maison de retraite Marcel-Paul se retrouveront autour d'un menu festif et des animations proposées par l'Association pour le développement du cirque en Val d'Orge. Quant à ceux qui ont choisi le colis gastronomique de fin d'année, ils ont rendez-vous le **vendredi 21 décembre** à partir de 14h, salle des Familles. La

cérémonie se tiendra en présence des élus et autour d'un goûter.

### D'une génération à l'autre

Les festivités favorisent les échanges et les solidarités entre les générations. Chaque année depuis plus de dix ans, une troupe de comédiennes en herbe offre aux enfants de la Maison de la petite enfance (MPE) un spectacle entièrement "fait maison" (voir *La Chasse à l'ours*, colonne ci-contre). Du choix de textes aux décors de scène, en passant par la musique, tout y est fabriqué sur mesure pour les enfants de Fleury ! Agents de la MPE, de la médiathèque et du Centre musical et artistique, ces amateurs préparent le spectacle ►

## Spectacle tout-petits

*La Chasse à l'ours ou l'épopée d'une famille*



Parents et enfants traversent une prairie, une rivière, s'enlisent dans la boue, s'enfoncent dans une forêt, affrontent la neige, explorent une grotte... Pour se donner du courage, ils répètent : "Nous allons à la chasse à l'ours. Nous allons en prendre un très gros. La vie est belle ! Nous n'avons peur de rien." Jusqu'au jour où... Librement adapté du livre de Michael Rosen et Helen Oxenbury, le spectacle *La Chasse à l'ours* a été imaginé, jusque dans ses moindres détails (musique, chants, bruitages, décors, accessoires), par les agents\* de la Maison de la petite enfance, de la médiathèque et du Centre musical et artistique. Chapeau à toutes ces généreuses comédiennes amateurs pour le beau cadeau adressé aux tout-petits de Fleury !

• **La Chasse à l'ours**  
Salle Malraux à 18h  
> Lundi 10 décembre : crèche collective  
> Mardi 11 décembre : crèche familiale  
> Mercredi 12 décembre : halte-garderie.

\* Zakia, Aurélie, Lindsay, Anne, Sandra, Sylvaine, Évelyne, Fatma, France, Maryse, Bergamote, Stéphanie, Delphine.

## EN BREF

### Motion de soutien

La municipalité de Fleury a adopté une motion pour s'opposer au projet de suppression du Programme européen d'aide aux plus démunis (PEAD) et pour soutenir les associations humanitaires concernées par cette menace (Secours populaire, Croix-Rouge, Banques alimentaires, Restos du Cœur).

À Fleury, la non-reconduction du PEAD mettrait en danger les distributions alimentaires organisées tous les 15 jours pour 75 familles avec enfants, représentant 375 personnes, soit 7875 paniers repas par an.



### Aides de Noël

Elles concernent :

- les familles comptant au moins 3 enfants à charge ;
- les familles monoparentales comptant au moins deux enfants à charge ;
- les personnes âgées à partir de 65 ans (ou 60 ans en cas d'invalidité au travail) et titulaires de l'allocation supplémentaire ;
- les enfants de demandeurs d'emploi sous certaines conditions.

Renseignements auprès du service social au 01 69 46 72 30.

Attention, pour les retardataires, vous avez jusqu'au **11 décembre 2012 inclus pour déposer votre dossier.**

### Noël solidaire

Comme chaque année, le comité local du Secours populaire français apportera un coup de pouce aux familles modestes à l'occasion des fêtes de fin d'année. Ainsi, le **vendredi 14 décembre 2012 à partir de 14h30, salle Wiener (rue Robert-Desnos)**, l'association organisera une distribution "spécial Noël" aux familles allocataires. Dans la hotte du Père Noël : jouets et confiseries pour les enfants de 6 mois à 10 ans, bons d'achat pour améliorer les repas de fête. Dans le courant du mois de janvier 2013, la compagnie Goûtes-y donc (Pierre-Jean Zantman et Stéphanie Ballet) donnera rendez-vous aux enfants pour le concert-spectacle "La Plage aux chansons". Un beau moment de partage, convivial et généreux, à l'initiative du Secours populaire de Fleury, offert par la Ville et le Centre musical et artistique.





▶ durant plusieurs mois, avec sérieux et bonne humeur. "Ce spectacle nous demande beaucoup d'investissement personnel et d'énergie, commente Zakia, éducatrice de jeunes enfants. Mais la récompense de notre travail, c'est la joie et l'émerveillement des enfants, et ce sont les liens privilégiés que nous tissons avec les familles ce soir-là." C'est également pour favoriser les échanges entre générations que le Conseil des aînés a imaginé une rencontre entre les enfants du centre de loisirs et les résidents du centre Manhès, le 28 novembre dernier. L'objectif: interroger les personnes âgées sur leurs souvenirs de Noël. Le film de cette rencontre sera projeté à l'occasion du marché de Noël. Dans ce même chalet, une exposition sur l'origine du sapin de Noël côtoiera des cartes postales anciennes sélectionnées par les aînés.

### Marché de Noël et soirée roller

Noël s'approche à grands pas et vous n'avez pas encore trouvé tous vos cadeaux? Pas de panique! Venez terminer vos emplettes à deux pas de chez vous, au marché de Noël de Fleury, le **samedi 22 décembre**. Rendez-vous au complexe Jacques-Anquetil à partir de 14h. Une vingtaine de chalets en bois seront installés pour l'occasion et toutes sortes d'animations réjouiront petits et grands. Imaginez plutôt: des chalets de rêve, des personnages d'épouvante, un immense sapin, des objets de toutes sortes, des boissons chaudes et des pâtisseries orientales... Pour vos cadeaux de Noël, vous aurez

l'embaras du choix: bijoux (Bout'n bout, Vie libre), boîtes (Réagir), photos, vêtements et accessoires (Myrobe), livres et bandes dessinées (présence du dessinateur Serge Diantantu), artisanat africain (Eddufao) ou malgache (Madagascar l'Île Continent)... À l'intérieur du gymnase, vos enfants ne vont pas s'ennuyer: animations pour les petits, épouvante et déguisement avec la soirée roller, de 17h à minuit, sous la houlette de l'association Les Riders 2 Fleury (voir page 17). ■



### NOËL SOLIDAIRE : GOÛTER GÉANT AUX AUNETTES

Les enfants des Aunettes attendent avec impatience le goûter de Noël géant qui se tiendra le mercredi 19 décembre dans la salle Wiener à partir de 13h30. Plus de 300 enfants seront de la partie: autant dire qu'il y aura de l'animation cet après-midi-là! Pour que la magie opère, le rendez-vous aura été concocté avec soin: sapin de Noël, décorations, animations adaptées à tous les âges... La salle sera embellie par des fresques et des dessins d'enfants réalisés dans des ateliers (avec notamment le collectif Ensaders). Et parce qu'il n'y a pas de Noël sans Père Noël, les enfants pourront se faire photographier avec l'homme à la barbe blanche, et repartir le jour même avec leur portrait grâce au dynamique club photo de Fleury.

#### Au programme:

13h30: accueil des enfants.

14h: spectacle de danse proposé par le nouvel atelier du Club des parents solidaires.

14h30: animation cirque avec l'Association pour le développement du cirque en Val d'Orge.

15h: spectacle de magie avec M. Boulommier.

16h: distribution des goûters et des pochettes cadeaux.

Avec le soutien de la Ville de Fleury, la Communauté d'agglomération du Val d'Orge, la Région Ile-de-France et le bailleur Osica.

En partenariat avec le CEPFI, les associations Réagir, Amicale CNL des Aunettes.

**Goûter de Noël des Aunettes - Mercredi 19 décembre de 13h30 à 17h**  
Salle Wiener (rue Robert-Desnos) - Entrée libre



Frissons garantis, le samedi 22 décembre prochain, avec la grande "Soirée roller de la peur"! Vous ne reconnaîtrez pas le gymnase de Fleury, transformé pour l'occasion en temple de l'épouvante et en piste de roller géante. De 17h à minuit, petits et grands pourront s'étourdir dans cette effrayante ambiance de sorcières, de squelettes et de maisons hantées... Comme chaque année, l'entrée et la location des rollers (à partir de 5 ans) seront gratuites. Pour éviter l'attente, n'hésitez pas à apporter votre matériel! Attention, les moins de 16 ans devront être accompagnés d'un adulte. Roller, DJ, animations, surprises et cadeaux, sans oublier sandwiches, crêpes et boissons chaudes pour les petits creux et les grandes soifs, tels sont les ingrédients de cette soirée de glisse organisée par la Ville (Culture et Vie locale, Jeunesse) et l'association "R2F, les Riders de Fleury".

**Samedi 22 décembre 2012 de 17h à minuit - Complexe sportif Jacques-Anquetil - Rue Pierre-Brossolette**  
Rens. : 01 69 46 72 09

## SÉJOURS

## Ski et montagne

La Ville de Fleury-Mérogis organise deux séjours à la montagne pour les 6-11 ans et les 12-17 ans. Inscrivez vite vos enfants !

## Au cœur des Vosges

Dépayement garanti pour les enfants de 6 à 11 ans qui séjourneront au chalet d'Artimont **du 11 au 16 mars 2013** ! Adossé à la forêt, perché à 874 mètres d'altitude, le centre est situé au cœur de la station La Bresse-Hohneck, dans les Hautes-Vosges. L'équipe du centre de loisirs propose aux enfants une semaine de découverte de la montagne sous tous ses aspects. Au programme : jeux de neige, raquettes, ski alpin et ski de fond, soirées jeux et veillées. Les repas seront préparés sur place avec des produits locaux. Une bonne façon de déguster les spécialités de la région. Enfin, pour les aspects pratiques, sachez que les enfants voyageront avec le bus municipal et qu'ils seront répartis dans des chambres de 4 à 6 lits.

## Vue sur le mont Blanc

Les 12-17 ans seront bien lotis aussi. **Du 9 au 16 mars**, ils seront accueillis à Combloux, en Haute-Savoie, dans un centre situé en face du mont Blanc. Bon skieur ou débutant, chacun évoluera à son rythme et selon son niveau, sur un domaine skiable de 1000 à 1850 mètres d'altitude. Les plus aguerris pourront découvrir le surf. Le soir, les jeunes se retrouveront avec plaisir, dans des locaux confortables (chambres de 4 lits, espaces communs), pour des soirées jeux, veillées à thèmes, dégustations de spécialités locales... ■

• **Préinscriptions en mairie au service Régie du 5 au 12 janvier 2013.** Tarifs en fonction du quotient familial. Bons vacances Caf acceptés. Rens. : 01 69 46 72 20.



## USFM FOOTBALL

## Un club qui rayonne

Le 18 novembre dernier, le CFA 2 de Fleury s'est imposé face au FC de Tours (ligue 2).

Une victoire inédite qui permet au club essonnien de s'inviter pour la première fois au 8<sup>e</sup> tour de la Coupe de France. Ce club très dynamique, créé en 1973, fait toujours l'admiration des villes voisines.

L'US de Fleury compte près de 700 licenciés, ce qui en fait le deuxième de l'Essonne. Emmené par son président-mécène Pascal Bovis, le club met tout en œuvre pour offrir à ses adhérents des conditions optimales pour pratiquer le football. Tous les entraîneurs sont diplômés et le club a reçu de nombreuses récompenses pour la qualité de ses formations et de sa pédagogie (label École de foot, bonne conduite, etc.).

Et les résultats sont là : les équipes sont toutes en Ligue de Paris et obtiennent de bons résultats. Dernier exploit en date : le CFA 2 de Fleury bat les "pros" du FC de Tours. Rencontre avec M. Raymond Goëssens, référent de l'USFM.

**Fleury'mag :** Comment voyez-vous la dernière victoire des seniors du CFA 2 ?

**Raymond Goëssens :** Nous sommes évidemment ravis de cette belle performance. Samedi 8 décembre, les joueurs ont rendez-vous à Amnéville, en Moselle, pour le 8<sup>e</sup> tour de la Coupe de France. C'est un match important qui conditionne une éventuelle qualification pour la 32<sup>e</sup> de finale.

**FM :** Comment une petite ville comme Fleury peut-elle afficher 700 licenciés dans son club de football ?

**RG :** L'US de Fleury ne date pas d'hier. Depuis longtemps, des personnes s'impliquent sans compter dans cette association. Il faut saluer l'investissement personnel de Pascal Bovis, passionné de football et président du club

depuis très longtemps, ainsi que le travail remarquable de toutes les équipes : dirigeants, entraîneurs, éducateurs, bénévoles. Le club a su rester "familial" tout en étant très "pro", c'est ce qui en fait sa bonne réputation.

**FM :** Quels sont vos vœux pour l'année 2013 ?

**RG :** Nous souhaitons trouver une solution pour installer une vraie tribune à Fleury. Les joueurs pourraient alors être encouragés comme ils le méritent, surtout les jours de mauvais temps ! Nous espérons aussi maintenir nos bons classements et même faire évoluer les équipes, notamment chez les jeunes (U19B, U19A, U15A...). Alors, pour tous les amateurs de football, rendez-vous aux prochains matchs et au grand tournoi de juin ! ■



## JEUNESSE

## Des vacances actives

Activités sportives (foot en salle, patinage, jorkyball, accrobranches...), ludiques (jeux en réseaux, laser game), culturelles (cinéma), gourmandes (soirée raclette), créatives (atelier décoration du Chalet)... Toutes sortes d'animations ont été préparées par les jeunes et les animateurs du Chalet pour les prochaines vacances de Noël. Ajoutons que le reportage "Vis ma ville" \* sera projeté à Sainte-Geneviève et que le "Triacité", événement sportif incontournable en Val d'Orge, aura lieu le mercredi 26 décembre. Le programme, destiné aux 11-15 ans et aux 15-17 ans, sera disponible mi-décembre. Inscriptions au Chalet les lundis et mercredis matins.

Service Jeunesse - Le Chalet - Rue Pierre-Brossolette - 01 60 15 85 20 - animjeun@mairie-fleury-merogis.fr

\* Réalisé par les jeunes durant les vacances de la Toussaint en partenariat avec le service Jeunesse de la Ville de Sainte-Geneviève-des-Bois.

## HIP-HOP AU CENTRE MUSICAL ET ARTISTIQUE

## "Clip me my dance"

Pendant les vacances de la Toussaint, du 31 octobre au 3 novembre, 18 jeunes ont participé au projet "Clip me my dance" \* organisé par le Centre musical et artistique (CMA) et animé par les danseurs vidéastes de la compagnie Myriam Dooge. Les participants étaient tous âgés de 11 à 18 ans et élèves au CMA. Les objectifs de cet atelier : des créations chorégraphiques et des captations vidéo in situ, sur la ville et chez l'habitant, en vue de la réalisation de 5 mini-clips. Le mercredi, un groupe de jeunes, déjà bien avancé dans son travail, était filmé par les danseurs vidéastes Yann Corlay et Thomas Josse, en présence de leur professeur Gillian Rieumailhol. Un beau projet pour tous ces adolescents mordus de hip-hop.

\* Projet subventionné par la Caf dans le cadre des opérations Ville Vie Vacances.



Les 10, 11 et 12 décembre  
À 18h  
Salle Malraux

### La Chasse à l'ours

Spectacle de la Maison de la petite enfance

- Le lundi pour la crèche collective.
- Le mardi pour la crèche familiale.
- Le mercredi pour la halte-garderie.

Lire page 15

Mercredi 12 décembre  
École Langevin

### Repas des anciens

Repas festif, à partir de 12h.

Lire page 15

Mercredi 12 décembre  
Et du lundi 17  
au jeudi 20 décembre  
Centre musical et artistique  
À 19h

### Auditions publiques des élèves du CMA

Entrée libre.

Renseignements au CMA,  
01 60 16 84 29.

Vendredi 14 décembre  
À partir de 14h30  
Salle Wiener

### Le Noël du SPF

Distribution spéciale aux allocataires du Secours populaire français.

Lire page 15

Mercredi 19 décembre  
De 13h30 à 17h  
Salle Wiener

### Goûter de Noël des Aunettes



Goûter géant et autres surprises pour les enfants des Aunettes.

Lire page 16

Vendredi 21 décembre à 14h  
Salle des Familles

### Colis des seniors

Remise de colis gastronomiques aux retraités.

Lire page 15

Samedi 22 décembre  
De 14h à minuit  
Complexe Jacques-Anquetil

### Noël à Fleury

Marché de Noël de 14h à 20h.  
Soirée Roller de la peur de 17h à minuit. Lire pages 17 et 24

Les 8, 10 et 12 janvier 2013  
City'bus

- Mardi 8 janvier de 16h à 19h aux Aunettes (place de la Statue).
- Jeudi 10 janvier de 16h à 19h aux Résidences (près du cabinet médical).
- Samedi 12 janvier de 10h à 13h aux Résidences (près du cabinet médical).

Le City'Bus passe dans votre quartier pour répondre à toutes vos questions dans les domaines de la santé, de l'emploi, du logement ou encore de la sécurité.

Rens. : 01 69 25 38 63.

Du 8 janvier  
au 2 février 2013  
Service Régie en mairie  
Quotient familial

Pensez à faire calculer votre quotient familial, afin de bénéficier de tarifs adaptés à vos revenus.

Lire page 7

Du 5 au 12 janvier 2013  
Service Régie en mairie

### Préinscriptions des séjours hiver 6-17 ans

Deux séjours à la montagne sont proposés pour les 6-11 ans et les 12-17 ans.

Lire page 18



## Rencontrez vos élu(e)s



David Derrouet, maire, vice-président de la communauté d'agglomération du Val d'Orge, député suppléant



Aline Cabeza, maire-adjointe chargée de l'Habitat, du Logement et des Actions sociales



Jean-Marc Frésil, maire-adjoint chargé de la Culture



Nathalie Batard, maire-adjointe chargée des Affaires scolaires et de la Réussite éducative



Claude Boutin, maire-adjoint chargé des Travaux



Frédéric Dufossé, maire-adjoint chargé de l'Enfance



Nadia Le Guern, maire-adjointe chargée de la Petite enfance



Didier Rajobson, maire-adjoint chargé du Développement durable



Alexandra Le Foll, maire-adjointe chargée du Sport



Joseph Jasmin, conseiller municipal délégué à la Sécurité publique



Jean-Eugène Louziéni, conseiller municipal délégué à l'Emploi et aux Commerces de Proximité



Karine Ranvier, conseillère municipale déléguée à l'Emploi et aux Commerces de proximité



Gaëlle Diouf, conseillère municipale déléguée aux Affaires sociales et à la Lutte contre les discriminations



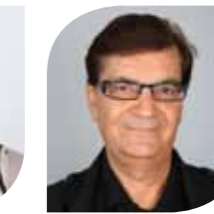
Célia Legenty, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse (12-15 ans)



Laurence Lespinard, conseillère municipale et vice-présidente de la CAVO



Kheira Aouad, conseillère municipale et déléguée communautaire



Boualem Benaoua, conseiller municipal et délégué communautaire



Boury Diouf, conseiller municipal et délégué communautaire



Martine Chabot, conseillère municipale et déléguée communautaire



Jamila Chakir, conseillère municipale



Didier Rayneau, conseiller municipal

### Élu(e)s de l'opposition



Marina Ramos-Schmitt, conseillère municipale



Kamel Mednini, conseiller municipal



Michel Humbert, conseiller municipal



Mélina Dufraisse-Guyot, conseillère municipale



Abdel Yassine, conseiller municipal



Hervé Corzani, conseiller municipal



Annie Saltzmann, conseillère municipale



Dominique Vincent, conseiller municipal

**POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC VOS ÉLU(E)S :**

• Avec le maire, vice-président de l'agglomération du Val d'Orge, député suppléant, **David DERROUET**  
01 69 46 72 00

• Avec les adjoints et les conseillers municipaux délégués  
01 69 46 72 44  
• Avec la délégation de Marjolaine **RAUZE**, conseillère générale, elle reçoit en mairie de Fleury sur RV - 01 69 25 39 21

• Avec **Malek BOUTIH**, député de l'Essonne, il reçoit sur RV.  
Permanence de Sainte-Geneviève-des-Bois, 199 rue Salvador-Allende  
01 60 15 56 53

**TRIBUNE D'EXPRESSION LIBRE À L'OPPOSITION**

En vertu de la loi relative à la démocratie de proximité, la municipalité réserve un espace à l'expression de l'opposition.

Mais pour qui œuvrez-vous ?

C'est la question que ferait bien de se poser M. Derrouet et les élus de sa liste devant la gestion scandaleuse dont ils font preuve. En effet, alors que le Maire augmente ses frais "de représentations" de 10 000 euros, dépense en un repas 415 euros de frais de bouche, ment sur les conditions de pompage des nappes phréatiques, crée un climat de travail délétère dénoncé par les agents municipaux, que fait-il dans l'intérêt de la population floriacumoise ? Cette gestion vous est-elle bénéfique ?

Marina Ramos-Schmitt a estimé que non et a eu le courage de quitter cette majorité. J'invite d'autres conseillers à se mettre en adéquation avec leurs propos tenus en privé et à faire montre d'honnêteté intellectuelle et simplement de civisme, en se démarquant de ce système. L'HONNÊTÉTÉ, c'est une valeur que la population floriacumoise, dont une forte proportion est en grande précarité, saura mesurer à sa vraie valeur.



Groupe des Non inscrits : Kamel Mednini.

Nappes phréatiques : pourquoi le maire ment ? Voilà 1 an que l'entreprise Coca Cola a averti le maire de son intention d'installer deux forages supplémentaires sur notre commune. Un an que le maire Derrouet ne fait rien pour s'opposer au projet d'augmentation du pillage des nappes phréatiques (1 200 000 m<sup>3</sup> d'eaux puisées/an) souhaité par Coca Cola dans le seul but de s'exonérer du paiement de sa consommation d'eau ! Et ce au moment même où cette entreprise s'apprête à licencier plus de 170 personnes en France. Lorsque nous sommes intervenus lors du conseil municipal du 26 septembre pour dénoncer la position cachottière, antisociale et antiéconomique adoptée par le maire et sa majorité, monsieur Derrouet a tout nié en bloc. Or, après enquête auprès des services de la préfecture, il a été confirmé que le maire a été informé dès 2011 du projet de forages de Coca Cola, et qu'il a même signé, en 2011, des certificats pour soi-disant en avoir informé les Floriacumois(es) ! En étiez-vous informés ?



Groupe Front de gauche : Michel Humbert, Mélina Dufraisse-Guyot, Abdel Yassine, Hervé Corzani, Annie Saltzmann, Dominique Vincent.

**HÔTEL DE VILLE**

12, rue Roger-Clavier - BP 107  
91706 Fleury-Mérogis cedex  
01 69 46 72 00  
www.mairie-fleury-merogis.fr  
Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30. Samedi : de 9h à 12h.  
**Mairie fermée le mercredi.**

**AUTRES NUMÉROS****• LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL D'ORGE**

1, pl. Saint-Exupéry  
91704 S<sup>te</sup>-Geneviève-des-Bois cedex  
01 69 72 18 00

**• MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT**

Le Trianon - 72, route de Corbeil  
91360 Villemoisson-sur-Orge  
01 69 46 81 50

**• GENDARMERIE DE FLEURY**

1, avenue des Peupliers  
01 60 15 72 05

**• PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI**

Permanence en mairie sur RV  
01 69 46 72 30 (service social)  
Siège : 126, avenue Gabriel-Péri  
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois  
01 69 04 41 03

**CARNET**

Selon l'article 9 du Code civil, les mentions des actes d'état civil (mariages, naissances, décès) ne sont pas publiées dans le Fleury' mag. Si vous souhaitez voir ces actes publiés, vous devrez au préalable en faire la demande par écrit au service de l'État civil lors de l'enregistrement des mentions de naissance, mariage ou décès.

**• MISSION LOCALE DU VAL D'ORGE**

3, rue Saint-Exupéry  
91240 Saint-Michel-sur-Orge  
01 60 15 54 00

**• CAF**

- **Sainte-Geneviève-des-Bois**  
4, rue Jean-Jacques-Rousseau  
Sur RV - 01 60 91 88 94

**- Morsang-sur-Orge**

34, avenue René-Cassin  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis du mois de 14h à 16h

**• ASSISTANTES SOCIALES**

Espace familial Louis-Daquin  
Sur RV - 01 69 46 57 60

**TAXIS**

• **M. Belamine** : 06 08 81 60 60

• **M. Pereira** : 06 08 02 02 85  
ou 01 69 51 37 36

• **Transport accompagné** :  
06 27 88 88 77 ou 09 81 85 34 71

**GUIDE SANTÉ****• PROTECTION INFANTILE**

Prévention santé gratuite pour les enfants de 0 à 6 ans - Maison de la petite enfance - 01 69 46 67 06  
Consultations sur RV

**• MÉDECINS GÉNÉRALISTES**

Sylvie BERNARD : 3, rue Pablo-Picasso, 01 69 04 11 59  
Patrick CHAPUZOT : 4, rue Salvador-Allende, 01 60 15 82 83  
Andrzej PLATEK : cabinet médical des Sources, 55 bis, rue André-Malraux, 01 60 15 49 06

**COLLECTES DES DÉCHETS MÉNAGERS****• Déchets végétaux**

Dans le bac au couvercle vert et 3 fagots attachés. Le lundi matin.

**• Objets encombrants**

Le **mercredi 19 décembre** (secteurs pavillonnaire et collectif).

**• Déchèterie mobile**

Le **samedi 22 décembre**, 9h-12h, contre-allée de l'Écoute-s'il-pleut.

**Rappels** : pas de collecte les jours fériés. Sortir vos déchets après 19h, la veille du passage du service.

• **INFIRMIERS** (cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux) :  
Malika MOUMEN, 06 64 83 86 21  
Frédéric VARENNES, 06 63 25 14 22

**• CMPP**

6, rue du CNR - 01 60 16 02 69

**• SOS MÉDECINS**

Tél. : 08 26 88 91 91 - 24h/24

**• LABORATOIRE D'ANALYSES**

Centre hospitalier Manhès,  
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 91

**• KINÉSITHÉRAPEUTE**

Valérie PROVOST, cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux à Fleury - 06 33 58 93 34  
ou 09 51 44 33 80 (l'après-midi)

**• DENTISTES**

10, rue de l'Orge  
D<sup>r</sup> KORBER : 01 60 16 64 17  
D<sup>r</sup> SONIGO : 01 60 16 56 86

**• PHARMACIES**

Marianne LECHERTIER  
5, pl. du 8-Mai-1945 - 01 60 15 80 83  
Marie-Laure PERIN  
2, avenue du Docteur-Fichez  
01 69 24 39 90

**• CENTRE JEAN-MOULIN**

Réadaptation professionnelle  
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 66 00

**• RÉSIDENCE MARCEL-PAUL (EHPAD)**

8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 65 00

**• CENTRE HOSPITALIER MANHÈS**

8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 00

**Pour tout renseignement** :  
0 800 293 991 (appel gratuit).  
www.agglo-valdorge.fr

**PERMANENCES EN MAIRIE****• CONTRÔLEUR DES IMPÔTS**

Le jeudi **3 janvier 2013**,  
de 8h30 à 11h.  
Sur rendez-vous en appelant  
au 01 69 46 72 00.

**• AVOCAT CONSEIL**

De 10h15 à 11h45 le **28 décembre**.  
Maître RAM Emmanuelle.

Samedi 22 décembre  
de 14h à minuit

Complexe sportif  
Jacques Anquetil

# Noël à Fleury



## Marché de Noël de 14h à 20h

- Vente d'artisanat, idées cadeaux
- Produits du commerce équitable
  - 20 chalets en bois
- Animations, décoration

## Soirée roller de la peur de 17h à minuit

- Avec l'association Riders de Fleury
- Entrée et location de rollers gratuites
  - Piste de roller dance
  - DJ

Spectacle gratuit pour les tout-petits

Restauration sur place



Info : 01 69 46 72 09 - [www.mairie-fleury-merogis.fr](http://www.mairie-fleury-merogis.fr)